

ZFE : la raison de leur création n'a rien à voir avec le réchauffement climatique !

par **Pierre-Alain Depauw**

Depuis le 1er janvier 2025, les véhicules non classés et classés Crit'Air 3, 4 et 5 ont l'interdiction de circuler dans quatre grandes métropoles (Paris, Lyon, Grenoble et Montpellier). Les autorités publiques parlent de près de 850 000 véhicules particuliers qui seront concernés par cette interdiction sur ces quatre métropoles. Mais ce plan doit s'étendre dans les 43 territoires ZFE et de vigilance, concernant 2 968 000 véhicules.

Mesure d'appauvrissement et d'isolement

Le plan qui se cache derrière l'acronyme ZFE (zones à faibles émissions) participe à un double objectif : appauvrir les populations en contraignant ceux qui le peuvent à acheter un nouveau véhicule et isoler les plus pauvres des automobilistes en leur interdisant l'accès aux villes. Le tout en servant les intérêts financiers des grands patrons de l'industrie automobile.

La lutte contre la pollution atmosphérique n'est que le prétexte pour mettre en place progressivement dans toute l'Europe un projet validé par le Forum économique mondial de Davos.

Déjà en 2020, l'ADEME signalait que *«plus de vingt ans après le lancement de la première ZFE-m, la majorité des dispositifs mis en place à travers l'Europe présente un effet limité sur les concentrations en NO2 et en particules fines à l'échelle locale»*.

source : [Médias-Presse-Info](#)